



## CHARGÉ DE MAINTENANCE EN ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE (CMEN)

### Présentation :

Cette formation en alternance d'une année est destinée aux techniciens issus d'un BTS ou d'un DUT technique. En dehors des habilitations exigées pour intervenir sur un site nucléaire, les alternants développent des compétences d'analyse, de préparation et de réalisation d'une intervention en milieu nucléaire. La gestion de la documentation, du reporting clients et l'alimentation du REX, dans le respect des règles de radioprotection, de sécurité, de sûreté, d'environnement et de qualité, tiennent une place essentielle dans la formation. Les apprenants sont capables de gérer des activités sur site. Directement opérationnels, les CMEN sont très appréciés des entreprises du secteur. Cette formation séduit les grands acteurs du secteur (EDF, Areva, Rolls Royce, Reel, Suez, Engie, Onef Technologies). La formation conduit aux métiers de chargé de travaux, chef d'équipe, assistant technique.

Entreprises concernées : toute entreprise (prestataire ou exploitant) réalisant des interventions en milieu nucléaire (centrales nucléaires EDF et autres sites nucléaires).

### Objectifs :

- Exercer son métier technique initial dans les conditions d'intervention spécifiques d'un site nucléaire (sécurité, radioprotection, traçabilité, sûreté).
- Réaliser un travail de chantier en allant progressivement vers l'encadrement d'une équipe en prenant en compte :
  - la sûreté des installations,
  - le respect des exigences qualité,
  - la maîtrise des délais.

### Organisation du cursus :

- **12 mois en alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- **2/3 du temps** en entreprise.
- **600h** de formation à l'IRUP.
- **Début des cours en septembre/octobre.**

### Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un BTS/DUT scientifique ou technique (mécanique, électrotech, maintenance, automatisme, régulation, chaudronnerie, mesures physiques, électronique...).
- Être motivé par un métier de terrain.
- Accepter la mobilité géographique.
- Avoir un casier judiciaire vierge et obtenir un accord de la Préfecture pour entrer sur site nucléaire suite à une enquête du Ministère de l'intérieur.
- Une visite médicale du travail spécifique sera réalisée.
- **Inscriptions exclusivement en ligne : [inscription.irup.com](http://inscription.irup.com)**

## Contenu de la formation :

### Formations habilitantes :

- SCN 1 et 2 : Savoir Commun du Nucléaire
- CSQ : Complément Sureté Qualité
- RP 1 et 2 : Radioprotection 1 et 2

### Formation académique :

- **Environnement nucléaire**  
Fonctionnement REP, cycle du combustible, sûreté, sécurité, qualité, radioprotection, environnement, déchets.
- **Formation technique**  
Thermique, mécanique des fluides, mécanique, automatisme, électrotechnique, génie d'intervention (typologie de maintenance, organisation des interventions nucléaires, fiabilisation des interventions).
- **Formation générale**  
Communication, économie d'entreprise, droit du travail, anglais (spécifique au nucléaire), management d'équipe.
- **Professionalisation**

### Formation professionnelle :

Réalisation d'interventions dans le cadre de chantiers de maintenance nucléaire (arrêts de tranche ou non), travaux neufs ou démantèlement.

## Validation :

Certification professionnelle de niveau III (bac+2) enregistrée au RNCP.

## Les + de la filière :

- **Le Pôle Nucléaire** : une filière complète, ouverte à la poursuite d'études, du bac au diplôme d'ingénieur.
- **2 chantiers-école** permettant de réaliser des travaux pratiques.
- **Certification CEFRI-F et ISO 9001.**
- **Agrément EDF-CIN** (Formation Commune des Intervenants du Nucléaire).
- **Partenariats** avec des acteurs du monde nucléaire : ENEN, I2EN, WIN, SFEN, COPSAR, IFARE, Nuclear Valley.
- **Mise en relation** entreprises-candidats.
- **96% d'insertion** dans les 6 mois suivant la formation.
- **Référence incontournable** de la formation nucléaire française : + de 1200 personnes formées ou en cours de formation au sein du département nucléaire.
- **Un atelier de 1 200 m<sup>2</sup>**, en partie dédié au nucléaire sur le site du Campus Industriel.
- **Une équipe pédagogique** constituée de donneurs d'ordres capables de retranscrire la politique industrielle des principaux acteurs du nucléaire.



## Les + de l'IRUP :

- **6 univers de formations** pour répondre à tous les besoins et à toutes les envies.
- **2 sites** (Site Fraissinette et Campus Industriel : + de 10 000 m<sup>2</sup> dédiés à la formation dont 1 200 m<sup>2</sup> d'ateliers).
- **Plus de 20 ans de savoir-faire** dans le développement et la conduite de formations en alternance.
- **Un service « recrutement » dédié à l'accompagnement et à la recherche d'entreprises d'accueil.**
- Des formations en alternance **conçues et reconnues par les professionnels.**
- Des promotions **à taille humaine** permettant un réel partage d'expériences.
- **Un suivi personnalisé assuré par un double tuteur** (tuteur IRUP issu du monde professionnel + tuteur entreprise).
- Une équipe pédagogique composée **d'enseignants et de professionnels.**
- Des équipements **à la pointe de la technologie** (vidéoprojecteurs, wi-fi, cyber classes...).

## Modalités financières :

- **Frais de traitement de dossier** : 40 € à la charge de l'apprenant (25 € pour les boursiers sur justificatif).
- **Pas de frais de scolarité** : ni dans le cadre du contrat d'apprentissage ni dans celui du contrat de professionnalisation. Dans le cadre du contrat de professionnalisation : coût de la formation à la charge de l'entreprise. Rémunération de l'apprenant selon les règles en vigueur.
- **Pour les salariés dans le cadre de la Formation Continue** : nous consulter.

CONTACT

Aude PATOUILARD  
04.77.46.51.13  
apatouillard@irup.com



Campus Industriel :

2 rue Copernic  
42100 Saint-Étienne